

Entretien avec Mohamed Ameer

Ministre délégué chargé de la Communauté marocaine à l'étranger

«Nous avons pu sortir le ministère de l'anonymat»

Pour Mohamed Ameer, la Constitution est porteuse de garanties et d'acquis substantiels en faveur des Marocains résidant à l'étranger, en ce qu'il procède d'une démarche ouverte et rationnelle qui aborde les questions de l'immigration.

Propos recueillis par
Houda El Fatimi

ALM : Quel est votre programme d'action pour cette année ?

Mohamed Ameer : Le programme d'action 2011 est une continuité de la mise en œuvre du plan quinquennal dit «programme d'urgence», lancé en 2008. Nous travaillons essentiellement sur la mise en œuvre d'actions que nous considérons comme majeures pour le futur des relations de la communauté des marocains à l'étranger avec son pays d'origine.

D'abord, au niveau culturel, c'est la réalisation d'un certain nombre de centres culturels dans plusieurs pays. Nous prévoyons l'achèvement de trois centres culturels. Le premier ouvrira ses portes à Bruxelles en septembre prochain. Le deuxième, à Montréal, dont l'achèvement est prévu dans quelques semaines et l'ouverture en fin d'année. Nous procéderons prochainement à l'aménagement du grand centre d'Amsterdam et à l'achèvement du centre culturel en Tunisie, qui sera opérationnel en début 2012.

Par ailleurs, nous allons continuer à défendre les droits et intérêts des MRE aussi bien au Maroc que dans les pays d'accueil, faire participer les compétences marocaines à l'étranger aux chantiers de développement au Maroc, encourager l'investissement productif des Marocains du monde et accompagner l'enracinement des nouvelles générations dans les pays d'accueil sans déracinement par rapport au pays d'origine. L'année 2011 connaîtra également la poursuite des actions à caractère social visant à renforcer la protection et l'accompagnement des MRE en situation de précarité. A ce titre, le ministère compte organiser l'opération Ramadan 2011 au profit des MRE nécessiteux en partenariat avec les associations des MRE œuvrant dans le domaine social.

Vous avez évoqué les compétences marocaines à l'étranger. Quel est votre programme pour les mobiliser ?

Le Maroc ne fait pas exception parmi les pays émergents puisqu'il est victime d'un exode massif de ses cerveaux vers l'étranger. Notre programme pour profiter de cette manne expatriée consiste à faire appel aux différentes compétences et experts marocains pour accomplir des missions, depuis l'étranger ou sur place au Maroc, sur la base du volontariat, pour le développement du pays. Ces compétences sont prêtes à mettre leur expertise au service de la concrétisation des programmes de développement du Maroc. Nous avons choisi de faire de la mobilisation des compétences l'un des axes prioritaires de notre plan quinquennal 2008-2012. Nous suivons en cela l'exemple de pays qui ont réussi leur démarrage économique en partie grâce à la mobilisation de leurs compétences comme la Chine, l'Inde, la Corée ou le Mexique. Nous avons entamé cette démarche avec des compétences marocaines résidant en Allemagne. Cela a été une première de son genre qui a servi de stimulant pour d'autres réseaux de compétences, dans d'autres pays. Cette action revêt une importance capitale pour notre ministère parce qu'elle va permettre l'élaboration progressive d'une cartographie des compétences MRE qui constituera un outil précieux dans nos prises de décision et dans la programmation de nos activités.

Les MRE ont massivement dit «Oui» à la nouvelle Constitution. Que pensez-vous de cette forte participation au référendum ?

La nouvelle Constitution est porteuse de garanties et d'acquis substantiels pour les Marocains résidant à l'étranger, en ce

qu'elle procède d'une démarche ouverte et rationnelle qui aborde les questions de l'immigration selon une approche démocratique. Cette avancée démocratique du Maroc est le fruit de la mobilisation de toutes les composantes de la société, notamment les MRE qui, encore une fois, ont confirmé par leur vote presque unanime leur attachement à leur pays d'origine. Ils savent que la réforme constitutionnelle prend en considération leurs intérêts et présente une feuille de route pour l'action publique à leur faveur. J'ai constaté, lors de ma visite à plusieurs villes européennes pour expliquer le projet de Constitution, que les MRE ont beaucoup apprécié la réforme et les changements constitutionnels que connaît le pays.

Quel bilan faites-vous des trois éditions des Universités d'été au profit des jeunes Marocains du monde ?

D'abord, l'Université d'été s'inscrit dans le programme d'accompagnement et d'animation du séjour estival des MRE. Elle ambitionne de préserver les liens entre les jeunes Marocains

Nous avons choisi de faire de la mobilisation des compétences l'un des axes prioritaires de notre plan quinquennal 2008-2012.

d'ailleurs avec la mère patrie, à l'instar de l'action consistant à créer des centres culturels à Paris, Barcelone, Bruxelles et Amsterdam entre autres. Elle permet la consolidation des acquis en matière de rapprochement culturel avec les Marocains du monde. Cette troisième édition des Universités d'été a rassemblé plus de 500 jeunes Marocains âgés de 18 à 25 ans sur huit sites universitaires (Rabat-Souissi, Rabat-Agdal, Tétouan, Casablanca, Marrakech, Mohammedia, Agadir et Oujda). Au programme de cette édition, il y avait des activités diversifiées concernant le domaine linguistique ainsi que l'organisation de conférences et de visites à caractère culturel, économique, arti-



• Mohamed Ameer.

sanal et artistique. Notre but n'est pas uniquement de permettre aux jeunes participants l'apprentissage ou la familiarisation avec les langues et cultures marocaines, mais également de leur offrir des opportunités réelles de rencontrer leurs homologues et les différentes composantes de la société marocaine, permettant ainsi de renforcer et de créer des relations de convivialité et d'amitié entre les marocains d'ici et d'ailleurs. Globalement le bilan est très positif, comme en témoignent les jeunes participant à cette édition.

Quel constat faites-vous des transferts des MRE pour cette année 2011 ?

Jusqu'à présent, et après la baisse constatée en 2008 et 2009, nous avons remarqué une tendance à la hausse de 7%. Et probablement si cette tendance sera confirmée, nous allons rééditer l'exploit de l'année 2007 où les transferts ont atteint des records. Je suis optimiste pour les années à venir parce que je vois que les choses s'améliorent de manière remarquable et que les MRE continuent de garder des liens très forts avec leur pays d'origine. Les transferts sont un indice infaillible.

Est-ce que les MRE continuent d'investir dans l'immobilier ? Depuis quelques années, nous avons assisté à une nouvelle tendance. Une nouvelle généra-

tion d'investisseurs est née. Certains MRE commencent à être attirés par d'autres secteurs que l'immobilier, ou alors l'immobilier de loisir, surtout le balnéaire. Ils préfèrent avoir un logement dans des régions touristiques, pour venir en tant que touriste et non pas mus par le désir de revoir les parents et le pays natal, contrairement aux anciennes générations.

Il faut tout de même rappeler que plusieurs mesures et actions ont été initiées par le gouvernement pour inciter les Marocains expatriés à investir de manière productive au Maroc. La première de ces initiatives est le fonds appelé «MDM Invest», une formule combinant soutien de l'Etat et concours des banques qui a été mise en place depuis l'été 2009. Ce mécanisme, sous forme de fonds, est géré par la Caisse centrale de garantie qui assure le déblocage de la subvention de l'Etat pour les projets d'investissements retenus dans le cadre de ce fonds.

Quelles sont vos perspectives pour les prochaines années ?

Vous savez, il y a 4 ans, le ministère chargé de la communauté marocaine à l'étranger n'existait pas d'une manière claire dans le paysage institutionnel. Nous avons fourni beaucoup d'efforts pour lui assurer un rôle et une visibilité à tous les niveaux. Aujourd'hui, nous avons pu sortir le ministère de l'anonymat. ■